



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Direction de la santé et
des affaires sociales



Rte des Cliniques 17
1701 Fribourg



Communiqué de presse

Inauguration de deux véhicules de soutien sanitaire pour Vaud et Fribourg

Renforcement du dispositif d'intervention sanitaire d'urgence

La Direction de la santé et des affaires sociales du canton de Fribourg, le Département de la santé et de l'action sociale du canton de Vaud, ainsi que la Direction de la sécurité publique et des sports de la ville de Lausanne ont renforcé leurs moyens d'intervention d'urgence pour faire face à une catastrophe ou à un événement impliquant de nombreux blessés par la mise en service de deux véhicules de soutien sanitaire (VSS).

Les deux véhicules de soutien sanitaire (VSS) seront stationnés à Lausanne et à Payerne et remplaceront les remorques sanitaires actuelles stationnées à Fribourg, Lausanne et Yverdon. Ces VSS, dont le principe d'intervention a fait l'objet d'une convention intercantonale, sont susceptibles d'être engagés soit par la Centrale 144 de Lausanne, soit par celle de Fribourg, pour des événements qui surviendraient sur le canton de Fribourg et sur territoire vaudois. Tous deux sont dotés d'équipements d'interventions et sanitaires identiques, permettant la mise en place d'un Poste médical avancé (PMA). Il s'agit d'une structure temporaire, dotée de personnel (15-30 personnes) et d'équipements médicaux permettant d'assurer le tri des patients, leur traitement, leur préparation au transport, ainsi que le suivi de leur prise en charge. Un PMA est en mesure de prendre en charge une cinquantaine de patients, selon le degré de gravité, et intervient en complément des moyens d'urgence usuels tels que les SMUR et les ambulances. Le coût total de ces deux VSS et leurs équipements représente une valeur de quelque CHF 800'000.-. Le financement du VSS de Payerne est assuré à hauteur de 50% par chacun des deux cantons de VD et de FR et celui de Lausanne pour moitié par le canton de VD et moitié par la Ville de Lausanne. Une partie des équipements médicaux a été récupérée dans les remorques actuelles de Lausanne et de Fribourg.

Il s'agit d'une première étape d'harmonisation et d'adaptation de moyens sanitaires aux nouvelles techniques d'interventions qui devrait être suivie par des démarches similaires en collaboration avec d'autres cantons romands, dans le cadre du Groupe romand d'intervention médicale en cas de catastrophe (GRIMCA). Ces deux nouveaux véhicules vont donc être intégrés dans les moyens de renforts d'interventions des plans catastrophes ORCAF (Fribourg), DIAM (Lausanne) et ORCA (Vaud).

Une inauguration et une présentation de ces deux véhicules ont eu lieu ce jour au local du feu d'Attalens en présence de Mme Anne-Claude Demierre, Conseillère d'Etat en charge de la santé et des affaires sociales du canton de Fribourg, de M. Marc Vuilleumier, Municipal en charge de la sécurité publique et des sports de la ville de Lausanne et de M. Pierre-Yves Maillard, Conseiller d'Etat en charge du Département de la santé et de l'action sociale du canton de Vaud.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud
Direction de la sécurité et des sports de la Ville de Lausanne
Lausanne, le 12 juin 2008

Direction de la santé et des affaires
sociales du canton de Fribourg
Fribourg, le 12 juin 2008

Renseignements : Anne-Claude Demierre, Conseillère d'Etat, Direction de la santé et des affaires sociale (FR), 026 305 29 04 (14h00-15h00), Pierre-Yves Maillard, Conseiller d'Etat, Département de la santé et de l'action sociale (VD), 021 316 50 06, Marc Vuilleumier, Sécurité publique et des sports de la Ville de Lausanne, 021 315 32 00, Georges Vitzoz, adjoint, Chef d'unité Mesures sanitaires d'urgence, Service de la santé publique (VD), 021 316 42 75, Daniel Papaux, Chef du Service des affaires militaires et de la protection de la population (FR), 026 305 30 05, Major René Bezençon, service de protection et sauvetage, Lausanne, 021 315 39 01. Photos disponibles sous : www.dpma.ch